

Choisir Aboréal

Un centre de bilan de compétences à taille humaine, animé par une équipe de conseillers en évolution et transition professionnelles aux parcours variés, aux expertises complémentaires, disposant d'une bonne connaissance du monde du travail et du tissu économique régional.



Nous sommes
à votre écoute au
02 98 59 12 80



Edith



Renan



Sarah



Michèle



Perrine



Isabelle



Sandrine



Xavier

6 lieux dédiés au bilan de compétences :

Quimper

29 bis avenue de la Gare
29000 Quimper
quimper@aboreal.bzh

Brest

Centre d'affaires du Port
6 rue de Porstrein
29200 Brest
brest@aboreal.bzh

Landerneau

CAP St Luc
30 rue Claude Bernard
29800 Landerneau
landerneau@aboreal.bzh

Pont l'Abbé

La maison du bien-être
2 rue du 11 novembre
29120 Pont l'Abbé
pontlabbe@aboreal.bzh

Lanester

Le 89
89 rue Gaspard Monge
56600 Lanester
lanester@aboreal.bzh

Quimperlé

Maison de l'économie
34 rue Ferdinand Buisson
ZI Kervidanou 3 - 29300 Mellac
quimperle@aboreal.bzh



EURL RPAA au capital de 4 854,00 €. Siège social : 29 bis avenue de la Gare, 29000 Quimper. SIRET : 82945884300028. TVA Intracommunautaire : FR39829458843 Code APE 7022Z. Déclaration d'activité enregistrée sous le n°535 609 922 556 auprès du Préfet de Région Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément par l'Etat. Organisme de formation ID DD n°0039588. Certificat Qualiopi n°744 336 pour les actions de formations et de bilans de compétences



Réaliser un bilan de compétences chez Aboréal



Dans le Finistère et le Morbihan



Les métiers évoluent,
vos attentes professionnelles aussi !

Notre site internet : www.aboreal.bzh





Pourquoi réaliser un bilan de compétences

Le bilan de compétences a pour vocation de vous accompagner dans une prise de recul professionnel et une réflexion active afin que vous ayez les clés pour construire votre avenir professionnel dans votre métier actuel ou dans le cadre d'une reconversion partielle ou totale : envies, choix, compétences, talents, personnes ressources.

Le bilan de compétences sert principalement à :

- Faire un point sur son parcours professionnel et extraprofessionnel
- Prendre du recul sur sa situation professionnelle dans sa globalité
- Préparer et valider des projets d'évolution, de VAE, de formation, et parfois envisager un changement d'orientation professionnelle
- Sécuriser son avenir professionnel



Comment financer le bilan de compétences

Aboréal vous accompagne dans la demande de financement adaptée à votre situation :

- Droits CPF (www.moncompteformation.gouv.fr)
- Financement via Pôle Emploi
- Financement via les fonds de formation : ANFH (fonction publique hospitalière), VIVEA (exploitants agricoles et conjoints d'exploitants), AGEFICE (commerçants, dirigeants et conjoints collaborateurs), FAFCEA (Artisans et conjoints collaborateurs)
- Financement Formiris (enseignants de l'enseignement catholique)
- CPF Elu
- Financement par l'employeur (direct ou par abondement cpf)
- Financement personnel



Témoignage de Marina D

Un suivi très personnalisé lors du bilan de compétences, un enrichissement professionnel et personnel, avec pour ma part, une perspective d'évolution. Je recommande vivement. Merci à Aboréal de m'avoir suivie.

Les étapes



Rendez-vous d'information

Exposer ses besoins d'accompagnement pour vérifier l'adéquation avec le bilan de compétences et la période propice pour démarrer le bilan

Recueillir les infos sur la démarche et le centre de bilan

Se familiariser avec les moyens mis à disposition (locaux, outils, conseiller)

Valider la démarche et le choix du conseiller

Phase d'investigation

Investiguer la personnalité, les valeurs, les motivations, les centres d'intérêt, les aptitudes

Analyser la situation professionnelle actuelle : satisfactions, insatisfactions, projections dans l'avenir

Recenser les savoirs, savoir-faire, savoir-être

Repérer les ressources personnelles et potentialités inexploitées

Définir ses préférences professionnelles et ses environnements privilégiés

Explorer d'autres pistes professionnelles ou redécouvrir son métier

Vérifier la faisabilité des projets et prioriser : recherches documentaires, enquêtes, interviews, entretiens

Entretien de suivi

3 à 6 mois après la phase de conclusion et de synthèse, pour faire le point sur l'état d'avancement du plan d'actions, les succès, les difficultés

Se remotiver si besoin



Phase préliminaire

Définition avec le conseiller des objectifs du bilan et décrire les événements qui ont conduit au bilan

Echange autour du parcours de vie professionnelle et extra-professionnelle

Remise de supports pour construire son portefeuille de compétences



Phase de conclusion et de synthèse

Etablissement d'une stratégie et construction d'un plan d'actions

Préconisations et conditions de réussite

Remise d'un document de synthèse confidentiel

Modalités

- 1 rdv d'information gratuit
- 17 heures de séances en face à face + 7 heures minimum de travail en intersession, de recherches documentaires et d'enquêtes professionnelles Réparties sur 8 ou 9 séances d'1h30 à 2h00 sur 3 à 4 mois 1/2
- 1 rdv de suivi